

DEPARTEMENT DE LA CHARENTE
**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
GRANDANGOULEME**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 05 MARS 2026

Délibération n°2026.03.051.B

Conservatoire – Site Nadia Boulanger - Tranche 2 : Demande de subvention à la DSIL 2026

LE CINQ MARS DEUX MILLE VINGT SIX à 17 h 00, les membres du Bureau communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération de GrandAngoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : 27 février 2026

Secrétaire de Séance: Gérard ROY

Membres en exercice: **26**

Nombre de présents: **24**

Nombre de pouvoirs: **0**

Nombre d'excusés: **2**

Membres présents : Michel ANDRIEUX, Eric BIOJOUT, Xavier BONNEFONT, Michel BUISSON, Monique CHIRON, Gérard DESAPHY, Gérard DEZIER, François ELIE, Jean-Jacques FOURNIE, Maud FOURRIER, Michel GERMANEAU, Hélène GINGAST, Thierry HUREAU, Francis LAURENT, Michaël LAVILLE, Jean-Luc MARTIAL, Pascal MONIER, Isabelle MOUFFLET, Dominique PEREZ, Yannick PERONNET, Jean REVEREAULT, Gérard ROY, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Hassane ZIAT

Excusé(s): François NEBOUT, Philippe VERGNAUD

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20260305-2026_03_51B-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 10/03/2026

Publication : 10/03/2026

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 5 MARS 2026

**DÉLIBÉRATION
N°2026.03.051.B**

Rapporteur : Monsieur ANDRIEUX

CONSERVATOIRE – SITE NADIA BOULANGER - TRANCHE 2 : DEMANDE DE SUBVENTION A LA DSIL 2026

PROJET DE TERRITOIRE "GRANDANGOULEME VERS 2030"

Pilier : UNE AGGLO QUI DEVELOPPE ET PREND SOIN DE SES RESSCES AU SERVICE DES POL CTAIRES ET DES CITOYENS

Ambition : NON VENTILÉ

Enjeux : [99999 -9) NON VENTILÉ]

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



Domaine concerné par les objectifs de développement durable impactés positivement :

ODD 17 : Partenariats

Le Conservatoire de GrandAngoulême souffre depuis plusieurs années de conditions de fonctionnement dégradées. Construit en 1982, il a fait l'objet de travaux mineurs qui, s'ils ont pu améliorer le quotidien, n'ont pas permis de répondre aux attentes, ni d'atteindre un niveau de performance et d'efficacité suffisant.

Par ailleurs, le développement et la diversification de l'offre d'enseignement depuis sa conception, notamment par l'intégration des musiques amplifiées et le développement de pédagogies collectives, rendaient nécessaire l'utilisation de 13 sites extérieurs chaque semaine.

GrandAngoulême a fait l'acquisition, en 2023, d'un local situé 22 rue Guy Ragnaud à Angoulême. Ce site, « Nadia Boulanger », regroupe, sur une surface initiale d'environ 700 m², les enseignements de danse et de théâtre, dispensés précédemment sur les sites Lucien Petit, Aragon (sauf batterie), l'Éperon, l'Épiphyte, l'école René Defarge, Hélène Boucher et Saint Paul, et les espaces de travail de la composition de musique à l'image.

Une deuxième tranche de travaux (travaux de réhabilitation et d'extension) est envisagée sur ce site afin de permettre au Conservatoire d'exercer ses missions dans de bonnes conditions et d'améliorer sensiblement la qualité de l'accueil des élèves.

Le plan de financement prévisionnel de cette 2^{ème} tranche de travaux est le suivant :

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20260305-2026_03_51B-DE

Accusé  certifié exécutoire

Réception par le préfet : 10/03/2026

Publication : 10/03/2026

Dépenses	Montant HT	Recettes	Montant
Travaux	459 725,09 €	Etat (tranche 2) - DSIL 2026 sollicitée (29%)	217 712,80 €
Panneaux photovoltaïques	60 000,00 €		
Maîtrise d'œuvre	175 248,00 €	Conseil Départemental Convention 2022-2024 (51%)	376 500,00 €
Etude, analyses et contrôles	31 710,00 €	Autofinancement (20%)	148 553,20 €
Equipement / mobilier	7 000,00 €		
Divers	9 082,91 €		
Total des dépenses	742 766,00 €	Total des recettes	742 766,00 €

Pour mémoire, le plan de financement de la 1^{ère} tranche est le suivant :

Dépenses	Montant HT	Recettes	Montant
Acquisition	776 959,09 €	Etat (tranche 1) - DSIL 2023 acquise (70%)	689 500,00 €
Travaux	208 040,91 €	Conseil Départemental Convention 2022-2024 (10%)	98 500,00 €
		Autofinancement (20%)	197 000,00 €
Total des dépenses	985 000,00 €	Total des recettes	985 000,00 €

Soit un coût total HT prévisionnel de l'opération de 1 727 766 €.

Je vous propose :

D'APPROUVER le plan de financement prévisionnel tel que présenté ci-dessus.

D'AUTORISER Monsieur le Président ou toute personne dûment habilitée, à solliciter toutes les subventions mobilisables, actualisables en fonction des plans de financement, notamment auprès de l'Etat et du Département.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20260305-2026_03_51B-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 10/03/2026

Publication : 10/03/2026

D'AUTORISER Monsieur le Président ou toute personne dûment habilitée, à signer tous les documents afférents à ce projet.

Pour : 24 Contre : 0 Abstention : 0 Non votant : 0	APRES EN AVOIR DELIBERE LE BUREAU COMMUNAUTAIRE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE
---	---

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20260305-2026_03_51B-DE

Accusé rtifié exécutoire

Réception par le préfet : 10/03/2026

Publication : 10/03/2026